

ANTHY mag ^{#21}

Le magazine municipal de la commune d'Anthy-sur-Léman - Juillet 2021



SOMMAIRE

- 2** ÉDITO
- 3** INFOS PRATIQUES
- 4** RETOUR EN IMAGES
- 6** PERSPECTIVES
Réflexion sur le centre village
- 10** VIE COMMUNALE
- 13** ENFANCE ET JEUNESSE
- 18** ANTHY EN ÉTÉ
- 19** MÉDIATHÈQUE
TRIBUNE LIBRE
- 20** VIE ASSOCIATIVE
- 24** THONON AGGLO
- 26** PORTRAIT D'ANTHYCHOIS
- 27** AGENDA
ÉTAT-CIVIL

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi :	8h30-12h et 14h à 19h
Mardi :	fermée/accueil téléphonique assuré
Mercredi :	8h30-12h et 14h à 17h
Jeudi :	fermée/accueil téléphonique assuré
Vendredi :	8h30-12h et 14h à 17h

Le 1^{er} samedi du mois : 9h-12h

Mairie d'Anthy-sur-Léman - 7, rue de la Mairie - 74200 Anthy-sur-Léman
04 50 70 35 01 - www.anthy-sur-leman.fr
Directeur de publication : Isabelle Asni-Duchêne
Rédaction : Rémy Viout, Céline Prud'homme, Marie-Christine Fert,
Isabelle Asni-Duchêne, Christine Bondaz.
Design, mise en page et Impression : Imprimerie Fillion - Allinges
Photo de couverture : V. Mozara
Tirage 1500 exemplaires



ÉDITO

Isabelle Asni-Duchêne
Maire d'Anthy-sur-Léman
Vice-présidente du SISAM
à l'animation

Au terme de cette première année de mandat, nous sommes fiers d'avoir tenu nos engagements. Une gestion responsable et le souhait de s'orienter vers des projets tant réalistes que pérennes aboutissent aujourd'hui à une concertation menée sur le devenir du centre bourg. Être parvenu à annuler la vente de l'école maternelle, malgré les accords passés lors du précédent mandat, nous offre l'opportunité d'élargir le périmètre initial. Bâtiments et espaces publics, végétalisation, liaisons et circulation, vie associative et activité commerciale, services... c'est à travers un large prisme que nous souhaitons aborder ce travail avec vous.

Cela rejoint nos engagements d'urbanisation intelligente articulée à l'aménagement cohérent du territoire. Ainsi, la sécurisation des voies de circulation se trouve au cœur de nos priorités. Des aménagements sont nés de nos réflexions et avec eux la volonté d'aller plus avant et d'impliquer les habitants. C'est pourquoi nous avons constitué un comité dédié à la sécurité routière.

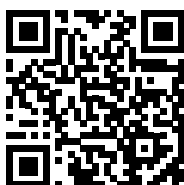
Il est question de trouver un juste équilibre entre réponses aux attentes et besoins des usagers, et développement harmonieux de notre village, plus largement de notre territoire. Le développement durable est un enjeu majeur auquel nous devons répondre, tant nous, collectivités, que vous, usagers. Deux temps forts y seront consacrés à l'automne prochain :

- la Semaine du Développement Durable (Espace du Lac – Anthy) à destination du grand public, que nous organisons en partenariat avec Thonon Agglomération
- le "Forum de l'Economie Circulaire" (Espace Tully – Thonon) à destination des professionnels, organisé par l'Agence Economique du Chablais.

Mais pour l'heure, place aux journées ensoleillées. Nous connaissons enfin une amélioration de la situation sanitaire et retrouvons un peu de légèreté et de liberté dans nos vies. Mais attention, la situation reste fragile et la prudence de mise.

Les associations, la médiathèque, le CCAS ou encore les comités consultatifs vous ont concocté une belle programmation. Retrouvez ainsi les marchés gourmands sur la plage des Recorts, voyagez en Polynésie, dégustez les filets de perches lors de la traditionnelle fête qui leur est dédiée ou encore prenez part à la Fête du Lac... Les occasions de se retrouver autour de moments conviviaux ne manquent pas !

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.



 **RETROUVEZ ÉGALEMENT
TOUTE L'ACTU D'ANTHY
SUR FACEBOOK**

www.anthy-sur-leman.fr

INFOS PRATIQUES



~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.

Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau

OU

Désignez un SEUL ADULTE sachant nager responsable de la surveillance

Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne

Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette

Ne vous absentez pas, même quelques instants.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOUS TENEZ À VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

FATIGUE et/ou **TENDANCE À S'ENDORMIR**

SIGNES RESPIRATOIRES : TOUX et/ou ESSOUFFLEMENT et/ou LÈVRES BLEUES

VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut rapidement prévenir les secours.

⚠ La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :
15 - 18 - 112

Pour plus d'informations
<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

EN PARTENARIAT AVEC GROUPE FRANCOPHONE DE REANIMATION ET URGENCES PEDIATRIQUES / SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE D'URGENCE

UN RÈGLEMENT POUR L'AGORESPACE

Depuis plusieurs mois, l'utilisation de l'Agorespace, située rue des écoles, occasionne des désagréments, entre conflits d'usage et nuisances. Un arrêté municipal définit désormais les règles de vie de ce site avec entre autres des horaires selon les saisons, des priorités d'usages données aux enfants des écoles et des associations enfance-jeunesse. Il rappelle le respect dû à tout espace public.

Mais là encore, une telle mesure rappelle les droits et devoirs de chacun sans pouvoir se substituer à la civilité de chacun.

L'arrêté est affiché sur site et consultable à la police municipale et sur le site web de la commune.



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



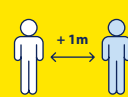
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

RETOUR EN IMAGES

27 MARS

JOURNÉE ANTHYCHOISE DE LA TERRE, ORGANISÉE PAR "LES DAILLIS"

A l'honneur : richesse et diversité des produits du terroir et rencontres avec des acteurs locaux impliqués dans la préservation de notre environnement. Un succès !

1^{ER} MAI.

JOURNÉE DU PRINTEMPS



Nettoyage des plages et différents secteurs de la commune. Participation d'une cinquantaine de personnes et du Conseil Municipal des Jeunes

Marché de saison



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945

Association des anciens combattants, batterie-fanfare "Les Flots Bleus", élus, Conseil Municipal des Jeunes et habitants se sont rassemblés devant le monument aux morts.



PLAGE DE SECHEX

Lutte contre la prolifération de la renouée du Japon, plante invasive.

Comité développement durable



PLAGE DE SECHEX

Installation et mise en service des toilettes sèches.



"LA NUIT EST BELLE"

Opération coordonnée par le Grand Genève, de sensibilisation à la pollution lumineuse.

Premier jour de l'extinction pérenne en cœur de nuit (23 h à 5 h) à Anthy.



PLAGE DES RECORTS

Sécurisation de l'air de jeux et remplacement de la balançoire.



SKATEPARK

Création par les services techniques d'un parking et d'un cheminement piéton sécurisé

PERSPECTIVES

RÉFLEXION SUR LE CENTRE VILLAGE

RÉAFFECTATION DES LOCAUX DU GROUPE SCOLAIRE ET RESTRUCTURATION DES ESPACES PUBLICS

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de Haute-Savoie nous a présenté le résultat de son étude courant mai.

Deux temps d'échanges : l'un avec tous les employés communaux, le second avec tous les élus.

Rappel du contexte

- Déménagement de l'école du centre village fin 2020 ;
- Etude de réaffectation et de restructuration des locaux existants selon deux conventions, l'une avec le CAUE 74 et l'autre avec un architecte membre du CAUE 74 par délibération n°113/2020 du 23 novembre 2020 ;
- Aménagement des espaces extérieurs dans la perspective d'une requalification qualitative et d'une intégration aux espaces publics du centre village.

Objectifs généraux

- Apporter une réflexion d'ensemble à l'échelle du centre-village ;
- Faire vivre et animer le centre-village ;
- Aménager un espace public structurant, aéré et apaisé ;
- Gérer la problématique de la circulation et du stationnement ;
- Végétaliser le centre village.

*Conforter l'identité du centre bourg.
Restructurer le bourg pour créer un espace public « cœur de village »
Renforcer la présence d'équipements publics et de services.*

Des grands principes d'aménagements qui seront affinés à la suite de la concertation.

RETOUR SUCCINCT DE L'ÉTUDE CAUE

4 bâtiments : 1 880 m²

BÂTIMENT 1 - 519,88 m²

454,96 m² + appartement 64,92 m²

BÂTIMENT 2 - 127,07 m²

+ préau 113,44 m²

BÂTIMENT 3 - 994,31 m²

(haut) 711,13 m²

(bas) 283,18 m²

BÂTIMENT 4 - 238,77 m²

Espaces extérieurs : 10 400 m²

2 400 m² (secteur mairie)

8 000 m² (secteur ancienne école maternelle)

Stationnement : 48 places

P1 - 9 places + PMR (personnes à mobilité réduite)

P2 - 11 places

P3 - 24 places + 3 PMR





EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

> Photos et plans d'Anthy au fil des ans

> Évolution de la population



Photo aérienne historique 1950-1965



Photo aérienne 2000-2005



Photo aérienne actuelle

Année	Population du périmètre	Densité (hab./km ²)	% dans le département	Population Haute-Savoie
2000	1781	356,20	0,28 %	639183
2010	1958	391,60	0,27 %	738088
2019	2229	445,80	0,27 %	821376

Une population en croissance régulière et soutenue. De nouveaux projets immobiliers en cours et à venir, dont environ 145 logements dans le périmètre du centre bourg répartis de part et d'autre du périmètre à restructurer.

Source : INSEE, Teractem

PREMIÈRES ORIENTATIONS SOUHAITÉES

Réaffectation des locaux

- Renforcer la présence d'équipements et services
- Créer un cœur de village vivant et animé
- Des bâtiments réaffectés au cœur de l'opération.

- > Services de santé : cabinets médicaux
- > Equipements : accueil collectif petite enfance, salle communale « petits événements »
- > Locaux associatifs
- > Espace d'animation commerciale
- > Logements seniors adaptés

Espaces publics

- Aménager un espace public structurant, aéré et apaisé
- Gérer la problématique de la circulation et du stationnement
- Végétaliser le centre village.

Au-delà des bâtiments, faire des espaces publics des lieux de vie et d'animation, des espaces actifs

- Des espaces de circulations piétonnes
- Des espaces de liaison
- Des espaces de vie : la place du village et le parc animé.



CONCERTATION

INITIER UNE DYNAMIQUE PARTAGÉE ENRICHIR LA DÉMARCHE

Une concertation préalable porte sur les orientations générales à donner au projet de réaffectation des locaux des anciennes écoles et plus globalement du périmètre du centre bourg tel que défini sur le plan annexé.

POURQUOI

L'objectif de la concertation est de nourrir la décision publique afin de faire en sorte qu'elle cette décision soit plus appropriée, plus légitime, mieux comprise ou mieux mise en œuvre. Une concertation sans lien à la décision n'est pas une concertation mais plutôt un débat d'idées.

Pour autant, la concertation n'est pas la co-décision : elle aboutit à des propositions qui vont inspirer les élus sans pour autant leur ôter la responsabilité que leur donne le cadre législatif en vigueur.

Informer et expliquer

Recueillir les avis et suggestions quant aux orientations générales afin de les intégrer aux études

Favoriser le partage des idées

POUR QUI

Toutes les personnes intéressées par le projet c'est-à-dire les riverains, les usagers, les acteurs du monde économique et associatif qui sont invités à s'informer et donner leur avis sur le projet soumis à concertation.

Grâce à sa connaissance des lieux et/ou son expertise locale, le citoyen a un rôle essentiel dans la conception des aménagements envisagés.

COMMENT

Participer, s'informer, se rencontrer

La concertation est ouverte du 23 septembre au 20 novembre selon un calendrier défini.

Les contributions seront analysées par un comité constitué de techniciens, d'experts et d'élus. Cette analyse sera prise en compte dans le bilan de la concertation et sera restituée lors de la réunion de clôture, le 2 décembre 2021. Ce bilan sera consultable sur le site internet de la commune ainsi qu'auprès du secrétariat de la mairie.



CADRE DE LA CONCERTATION

Les dispositifs mis en place :

1

**Des réunions publiques
à l'Espace du Lac**

2

**Une exposition du projet en
mairie et à la médiathèque
avec deux permanences**

De septembre à novembre
aux horaires d'ouverture de la mairie
et de la médiathèque

3

Un atelier participatif

Inscriptions par mail à l'adresse suivante :
concertation@anthy-sur-leman.fr

4

**Un questionnaire en ligne
et au format papier**

Via la plateforme de participation dédiée sur le
site de la commune d'Anthy-sur-Léman.
À l'accueil de la mairie et à la Médiathèque
ET distribution en boîte aux lettres aux habitants

5

**Un registre et une adresse
mail dédiée**

Une question sur le projet ? Des suggestions ?
Envoyez-nous votre avis à l'adresse suivante :
concertation@anthy-sur-leman.fr
ou venez l'écrire en mairie ou à la
médiathèque



LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

QUAND ?

Réunion de lancement :
> **jeudi 23 septembre, 20 h**

Réunion de clôture :
> **jeudi 2 décembre, 20 h**

OÙ ?

Espace du Lac

**Deux permanences
à l'exposition Médiathèque :**
> **samedi 25 septembre - 9 h/12 h**
> **mercredi 13 octobre - 14 h/17 h**

Atelier participatif :
> **samedi 5 novembre 10 h - 12 h**





VIE COMMUNALE

CIRCULATION MODIFIÉE

Route du Lavoret

AMÉNAGEMENT D'UNE CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE

- > Réduire la vitesse
- > Partager la voirie
- > Permettre à tous (voitures, motos, autocars, camions, vélos...) de circuler en toute sécurité

COMMENT CIRCULER ?

Une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) est une voie unique, sans sens de priorité, avec 2 accotements larges sur les côtés. Le véhicule roule sur la voie centrale. Le vélo est invité à circuler au centre de l'accotement.

Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens : les 2 véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser avant de se repositionner sur la voie centrale.

En situation de croisement en présence d'un vélo : la voiture attend derrière le vélo avant de reprendre sa place.

ROULEZ DOUCEMENT

ET ANTICIPEZ

POUR VOUS CROISER

Soyez prudents ! EN TOUTE SÉCURITÉ !

L'adaptation de l'espace public aux cyclistes passe par la mobilisation d'une large palette d'outils mise à disposition des aménageurs : accotements revêtus, bandes et pistes cyclables, voies vertes, zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes.

La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) est un outil permettant de prendre en compte les cyclistes dans les cas rares – comme ici, route du Lavoret – où les contraintes géométriques et circulatoires rendent impossible le recours aux aménagements cyclables traditionnels.

Cette situation est également due au passage journalier du bus et à la mise en conformité et sécurité des arrêts de bus sur cette voie.

UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE ÉLARGIE ET RENFORCÉE

Comité consultatif sécurité routière

La création d'un comité consultatif « Sécurité routière » a été entérinée au Conseil Municipal du 22 février dernier afin d'associer les habitants.

Objectifs : Être attentifs aux problèmes de sécurité routière dans la commune, ceux relatifs à la circulation, pour tous usagers : automobiles, deux roues ou piétons, qu'ils soient liés aux infrastructures ou aux comportements des usagers.

Feuille de route :

- Alimenter l'analyse des pratiques, des attentes et besoins déjà engagés ;
- Réflexions et propositions sur la sensibilisation et l'évolution des comportements ;
- Réflexions et propositions sur les aménagements, dans le respect de la réglementation en vigueur : en lien avec la police municipale et des intervenants extérieurs qualifiés (pour aide aux diagnostics et accompagnement dans la mise en œuvre).

LES MEMBRES DU COMITÉ :

Isabelle Asni-Duchêne, Joël Gallay, Rémy Viout, Jean-Paul Vesin, Christine Jacquier, Viviane Detraz, Jean-Louis Sappey, Gilles Bouvier, Patrick Bapendier, Gwenaelle Bremond.

FOCUS

Un travail conjoint avec le comité sécurité routière de la commune de Margencel est en cours pour le secteur de Séchex. Des aménagements provisoires – dont le coût est partagé pour moitié par chaque commune – prendront place route du port de Séchex. L'objectif est de tester leur efficacité avant d'opter pour une solution pérenne incluant, à l'avenir, un cheminement piéton/mobilité douce sécurisé sur toute la zone.

- **Deux écluses*** au nord du bourg de Séchex, dont une avec des sens de priorité clairement identifiés ;
- **Un cheminement piéton balisé** au droit de la route de Roveriaz jusqu'à la route des Mouettes ;
- **Délimitation d'une Zone 20** (priorité piétons) depuis l'intersection de la route des Mouettes jusqu'au port de Séchex ; par arrêté des Maires d'Anthy-sur-Léman et de Margencel.

« Gageons sur un travail partenarial garant d'une amélioration de la sécurité des déplacements sur notre commune, et plus largement sur notre territoire. »

Isabelle Asni-Duchêne

* Une écluse, dans le domaine de la voirie, est un dispositif installé sur une voie de circulation produisant un rétrécissement de chaussée et imposant une circulation alternée.

INFORMER SANS SANCTIONNER ET SÉCURISER

Radars pédagogiques

Purement informatifs, les radars pédagogiques ont pour but de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse réelle. L'objectif de ce type d'équipement est double :

- faire prendre conscience aux conducteurs que la traversée de la commune doit se faire à vitesse réduite ;
- apporter des statistiques précises sur les vitesses et les heures de passage.

Ils vont être changés et remplacés par des panneaux à énergie solaire offrant plus de mobilité puisque délivrés de la contrainte liée à une installation électrique.

Par suite de la limitation à 50 km/h, un radar pédagogique a été placé route de la Croisée. L'emplacement du radar a été déterminé avec précision afin de renforcer la visibilité de la réduction de la vitesse mise en place récemment sur ce secteur.

Espaces de circulation

Depuis le déménagement du nouveau groupe scolaire, les habitudes de trajets ont changé. Nous en tenons compte dans les dispositifs et aménagements déjà mis en place et à venir.

Zone 20 : Active depuis ce printemps sur le secteur du groupe scolaire et de l'Espace du Lac. Un panneau clignotant à énergie solaire a été placé en début de zone.

Pour renforcer l'attention portée par les véhicules motorisés sur le secteur de la rue des Fontaines et de la rue des Longettes, des panneaux de signalisation viendront renforcer les dispositifs déjà mis en place.

Nous avons en projet l'élargissement du haut de la rue des Pêcheurs et la création d'un trottoir jusqu'à l'intersection du chemin du Fresnay afin de sécuriser le cheminement piéton.



LA POLICE MUNICIPALE S'ÉQUIPE D'UN RADAR

Afin de lutter contre les vitesses excessives, la commune d'Anthy-sur-Léman a fait l'acquisition d'un cinémomètre (dispositif mobile de jumelles-radar) afin que la police municipale puisse procéder à des contrôles de vitesse sur l'ensemble de la commune. En cas d'infraction, l'automobiliste est arrêté immédiatement et informé de son délit et de l'amende encourue.

« Nous continuons à faire de la pédagogie et si l'excès de vitesse est minime, il ne se transforme souvent qu'en avertissement. Mais parfois la pédagogie atteint ses limites et dans ce cas, nous devons agir », souligne Isabelle Asni-Duchêne



30

50

20

A noter après un mois de contrôle équipé de ce radar : 80 % des infractions sont commises par des Anthychois... à bon entendeur !

PERSONNEL COMMUNAL

SERVICE ADMINISTRATIF

L'équipe des services administratifs est composée de 4 personnes : Sandrine, Isabelle, Gaëlle et Stéphanie.

Après plus de 20 ans de service, Liliane est partie en retraite fin décembre. Gaëlle exerce désormais ses fonctions depuis mi-janvier. Ses missions s'articulent autour de deux services : l'urbanisme et le CCAS.

Autre départ en retraite récent, celui d'Ania fin juin après plus de 10 ans en poste. C'est Sandrine qui vous accueille désormais en mairie et qui vous accompagne dans vos démarches administratives. C'est également elle qui fait également le lien avec les écoles et les associations. Stéphanie est toujours en charge de l'administration générale de la collectivité, l'état civil étant quant à lui assuré par Isabelle, qui s'occupe également de l'accueil sur certains créneaux horaires.



4 personnes sont absentes sur la photo : Isabelle, Dominique, Rémy et Viktor,

SERVICES TECHNIQUES

L'équipe des services techniques est composée de Xavier, responsable encadrant six agents, Jean-Louis, Dominique, Viktor, Éric, Arnaud et Rémy, et d'une secrétaire, Isabelle.

Au second semestre 2020, Jean-Louis et Arnaud ont intégré la collectivité pour subvenir au remplacement de deux départs d'agents communaux.

Les principales tâches de Jean-Louis consistent à l'entretien des espaces verts et de la voirie.

En plus des tâches récurrentes liées aux services techniques et à l'entretien des bâtiments communaux, Arnaud s'est vu confier toute la logistique, l'aménagement et le suivi du nouveau groupe scolaire.

-Depuis début mai et durant toute la saison estivale, deux nouveaux agents sous contrat, Stéphanie

et Thibault sont venus renforcer l'équipe. Stéphanie, ayant des connaissances en espaces verts par son ancien métier, aura la charge d'entretien des nouvelles plantations de la Via Rhôna, du groupe scolaire et du skate parc.

-Thibault, quant à lui, assurera le remplacement de certains agents pendant leurs congés et secondera ses collègues sur les activités d'entretien des espaces verts, de propreté urbaine et de mise en place du matériel lors des manifestations communales. Afin de répondre favorablement aux demandes d'emplois d'étudiants et au surcroît de travail durant la saison estivale, trois jeunes de la commune rejoindront également les rangs, à raison de trois semaines chacun, de mi-juillet à fin août.

ACCUEILS STAGIAIRES

Entre 2020 et juin 2021, ce sont 6 stagiaires qui ont été accueillis en mairie.

Dans une conjoncture où il a été difficile pour eux de trouver des structures d'accueil, il est paru primordial aux élus de répondre présent. Que ce soient des stages d'observation, de fin d'étude ou même fonctionnels, le stage est la condition quasi sine qua none de tout étudiant de faire le premier pas en milieu professionnel.

Deux collégiennes ont pu ainsi découvrir l'ensemble des services de la mairie et comprendre le fonctionnement d'une collectivité.

Deux jeunes inscrits dans un cursus

« sanitaire et social » ont été accueillis au sein du groupe scolaire avec accord préalable des enseignants et ont bénéficié de leur accompagnement ainsi que celui des ATSEM.

Et enfin deux jeunes, tous deux porteurs d'autisme, inscrits dans un cursus professionnalisant (respectivement en BTS Tourisme et Bac pro Gestion administrative) ont également été accueillis. Un grand merci aux équipes et tuteurs qui ont accompagnés ces jeunes dans la bienveillance.

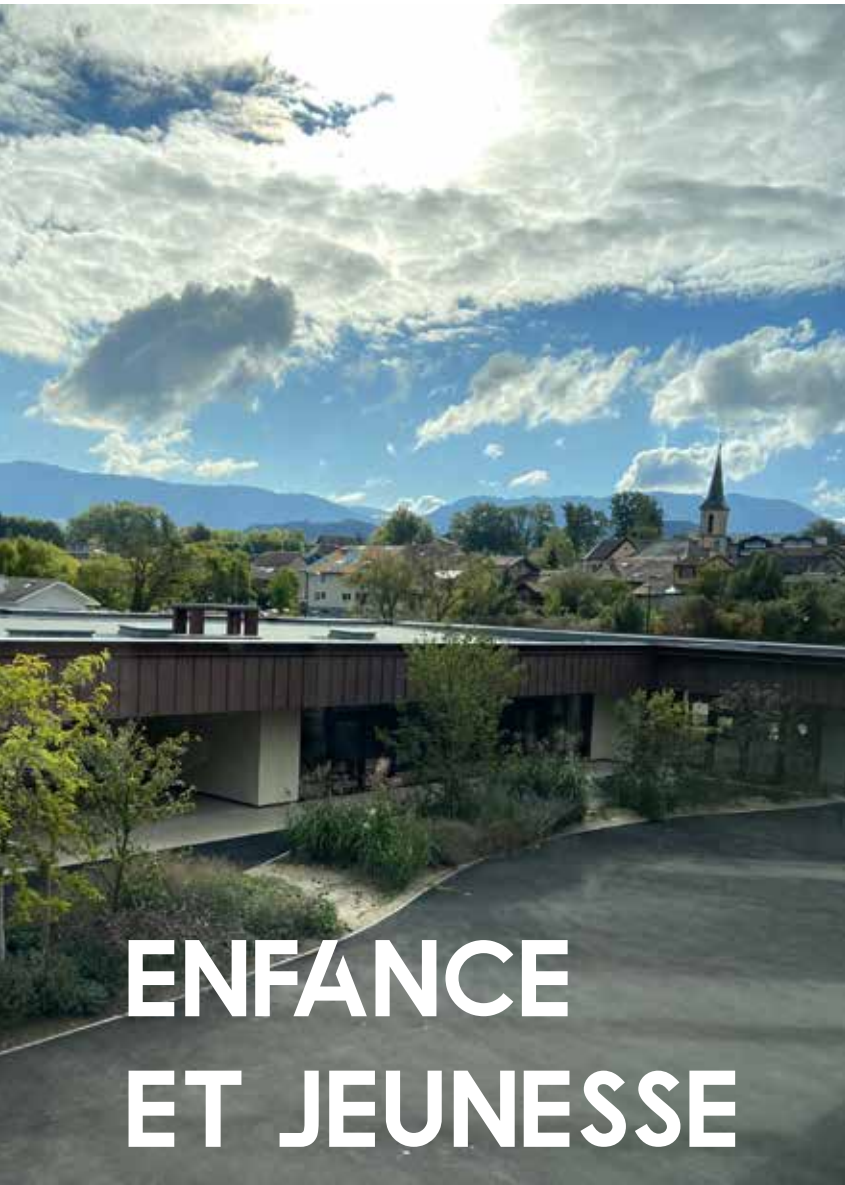
Nous aimerions également souligner l'implication d'un autre acteur du territoire dans cette démarche : Destination Léman avec qui le lien s'est fait en amont et à l'issue de son stage en

mairie afin d'assurer une continuité des apprentissages pour le stagiaire en BTS Tourisme.

A découvrir dans le prochain Anthy Mag La médiathèque et les personnels qui œuvrent au sein du groupe scolaire que ce soit à la cantine ou en classe.

INFO +

Travaux : Les travaux d'aménagement du parvis de l'Espace du Lac initialement prévus d'avril à juillet ont dû être reportés. La date exacte de réalisation vous sera communiquée ultérieurement.



ENFANCE ET JEUNESSE

GROUPE SCOLAIRE

Le nouveau groupe scolaire sera prochainement inauguré et baptisé. En effet, à la suite de l'appel lancé début avril, la mairie a reçu 12 propositions motivées de noms potentiels. Un comité de présélection composé de Mme Duval-Coffy (directrice), Mme Petitgonnet (enseignante CE1), Mme Lambert (parent d'élève), M. Gatineau (Président des Anciens Combattants d'Anthy), de Mme le Maire et de Mélanie Ayissi (adjointe aux affaires scolaires) a analysé, priorisé et soumis ses choix au Conseil Municipal.

Les élus ont délibéré le 31 mai dernier. Le groupe scolaire « Flora Saulnier » sera baptisé officiellement lors de son inauguration le samedi 28 août à 11 h. Elle sera précédée d'une visite guidée à compter de 9 h (dans le respect du protocole sanitaire). L'occasion pour tous de pouvoir enfin découvrir ce lieu !

FLORA SAULNIER, UNE FEMME ENGAGÉE

Parmi les femmes exemplaires dont l'Histoire garde la trace, on retrouve Flora Saulnier. Avec son mari, Jean-Marie, elle tenait l'Auberge du Lyonnais à Annecy. Cet établissement sera, jusqu'en novembre 1943, une plaque tournante très importante de la Résistance haut-savoyarde. Son mari sera un des grands responsables du mouvement « Combat » dans le département avec René Blanc.

Sentant le danger, en novembre 1943, Jean-Marie part continuer le combat dans l'Isère avant de revenir pour la libération de sa ville.

Mais derrière l'homme, il y a toujours une femme... et dans le cas de Jean-Marie, c'est Flora.



Flora Saulnier, est née le 17 février 1903 à Armoiy, résistante depuis le début, elle est arrêtée le 23 novembre 1943 par la Gestapo et déportée à Ravens-

brück (n° 35.466) d'où elle revient l'été 1945. Après la guerre, Jean-Marie et Flora Saulnier reprennent leurs activités hôtelières avant de goûter à une retraite bien méritée à Anthy-sur-Léman, au bord du lac. Jean-Marie Saulnier décède le premier et sa femme, présidente d'honneur de la Fédération nationale des déportés, s'éteint à 91 ans, en août 1994.

Derrière son combat à travers son engagement dans la Résistance, ce sont 3 valeurs clés qu'elle s'attache à défendre avec courage et humilité :

- la démocratie, « le pouvoir pour le peuple par le peuple » qui reste une valeur essentielle aujourd'hui comme hier ;
- La liberté ;
- Les droits humains autour du pivot fondamental de l'égalité.

RESTAURANT SCOLAIRE

UN NOUVEAU PRESTATAIRE

Le prestataire de la cantine change à partir de septembre. Après analyse de la commission d'appel d'offre, le marché de confection des repas cantine a été attribué au **Traiteur des Gourmets «Les p'tits Gourmets»**, basé à **Douvaine**. Bien que le coût du repas soit plus élevé, le Conseil municipal a décidé de ne pas impacter les familles et de conserver les tarifs actuels.



ASSAINIR L'AIR

La commune a équipé le restaurant scolaire de deux purificateurs d'air. Fabriqués par l'entreprise régionale Ethera, ces purificateurs sont dotés de la technologie PURE-TECH, une technologie fondée sur des matériaux développés par le CEA et le CNRS. L'entreprise Ethera est basée à Crolles, en Isère. Avec un taux d'efficacité de 99,95% sur les particules fines de la taille du Covid-19, ils permettent d'assainir l'air en 20 minutes environ. Avec la participation financière de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

LES PETITS GOURMETS
By Le Traiteur des Gourmets - Douvaine

Cuisine maison
à base de produits frais et locaux

75% DE PRODUITS LOCAUX

- Bel
- La ferme des 4 saisons
- Boucherie Bondaz
- Boulangerie Peilleux

LOI EGALIM
3 Objectifs simples

- Meilleure rémunération
- Meilleure qualité
- Sains, sûrs, durables

BIO 26%
AB 20%
NOUS 20%
EGALIM 20%

LABELS 37%
NOUS 37%
EGALIM 30%

PROXIMITÉ

EMPREINTE CARBONE

Respect de la **SAISONNALITÉ** des produits

1 REPAS VÉGÉTARIEN PAR SEMAINE

0 PLASTIQUE UTILISATION DE BACS INOX

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

TRI SÉLECTIF ET VALORISATION DES DÉCHETS DE RESTAURATION SCOLAIRE

La loi de transition énergétique pour la croissance verte souligne le rôle exemplaire que doivent avoir les administrations publiques et les collectivités territoriales pour mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective dont elles assurent la gestion. Ainsi la commune va équiper la cantine en tables de tri et en composteurs. Les enfants de primaire et de maternelle vont être sensibilisés et formés au tri et à la valorisation des déchets alimentaires. Tous les aliments compostables seront mis de côté et emmenés

chaque jour par des enfants, dans des bacs de plus de 800 litres, offerts par Thonon Agglomération. Un projet dans lequel plusieurs acteurs sont déjà partie prenante : le personnel de cantine, les ATSEM, l'équipe enseignante, les animateurs périscolaires de l'ABCJ, les services techniques, les élus et bien sûr Thonon Agglomération. Une intervention sur site avec l'ensemble des acteurs et animée par les techniciens de l'agglomération s'est tenue ce printemps en vue d'une mise en place opérationnelle pour la rentrée prochaine.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) s'est réuni à plusieurs reprises depuis son installation le 7 avril dernier. Tout d'abord à l'occasion de la Journée du Printemps afin de participer au nettoyage des plages.

Ils étaient également présents le 8 mai lors de la commémoration de l'Armistice en présence de monsieur Gatineau, président de l'association des Anciens Combattants, qui a pris le temps d'échanger avec eux au préalable. C'est ce jour-là qu'a choisi Madame le Maire pour leur remettre officiellement leur écharpe trico-

lore. Un symbole fort et un moment émouvant vécu par les enfants et les parents présents.

Enfin la journée d'intégration qui se voulait à la fois un moment ludique et de travail a eu lieu le 19 mai.

Les jeunes ont ainsi participé à un jeu de piste grande nature qui les a menés en différents lieux de la commune : les services techniques, la médiathèque et la ludothèque. Le brigadier-chef Martinez, policier municipal, s'est également joint à eux en début d'après-midi. Ce jeu de piste agrémenté d'énigmes s'est terminé



à la mairie où les jeunes ont pu découvrir des documents tels que les états civils datant pour certains des années 1800. Après une pause goûter bien méritée, ils ont travaillé sur la charte du CMJ ainsi que sur une méthodologie de travail pour leurs futurs projets.

Nous remercions vivement chaque intervenant avec une mention toute particulière pour Florian Bourdin qui est à l'origine de la création et de la mise en œuvre du jeu de piste. L'objectif de ce dernier était à la fois de faire découvrir aux jeunes les lieux et personnes œuvrant pour la collectivité tout en développant l'esprit d'équipe et de collaboration. C'est un pari gagné !



D'autres temps d'échanges ont eu lieu avec les jeunes courant juin pour les accompagner dans l'élaboration de leurs projets.





SOU DES ÉCOLES



Une nouvelle année se termine et quelle année pour le Sou ! En dépit d'un contexte sanitaire compliqué, l'équipe du Sou n'a pas chômé sur ce second semestre :

- Nous avons réussi à organiser un **beau carnaval pour nos enfants** où nous avons pu apporter spectacle, musique, danse et créativité. L'équipe enseignante en a profité pour créer avec les enfants des déguisements sur le thème des animaux (coccinelles, perroquets, papillons, bêtes à cornes, félins...). Nous avons récompensé nos jolis « animaux » avec un bon goûter à la sortie de l'école.
- Suite à l'animation zumba pendant le carnaval, **Le Sou a décidé de subventionner en mai et juin un cycle zumba pour toutes les classes de l'école.** Tous les mardis après-midi,

les classes se sont succédées pour 30min de zumba. Cette activité animée par Élise du Scaf Tonic a été un véritable succès, plébiscité par toutes les classes et les enseignants !

- A défaut de pouvoir organiser la traditionnelle kermesse et chorale de fin d'année, nous avons une fois encore décidé de relever le défi d'une **fête de fin d'année** et cette fois-ci nous avons pu faire appel à l'aide des parents pour conduire cette grande journée : atelier de sable coloré, zumba, et découverte ludique avec le concept Learn-O qui allie numérique et ludique.

Au-delà de ces activités, nous avons aussi plaisir à **décorer ce magnifique hall d'entrée, une superbe vitrine** qui s'anime au gré des saisons avec les décorations de Noël, de carnaval et des beaux jours, ou des événements (jour-

née de l'autisme). La plupart du temps ces décorations sont faites main, avec nos idées, notre créativité et nos fonds de malle cachées au grenier (une autre façon de recycler) !

Enfin, un grand merci à tous les parents pour leur bienveillance et leur support lors de toutes ces actions (sans oublier les ventes de gâteaux, de fromage, de repas, de souvenirs...) car sans vous nous ne pourrions pas déployer toutes ces activités. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre en septembre!

Nous allons faire une légère pause durant l'été (même si vous pourrez nous retrouver au marché gourmand ou à la fête du 15 août) et vous souhaitons un très bel été !

L'équipe du Sou.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR NOTRE DIRECTRICE D'ÉCOLE



"Née dans le nord et après quelques années d'enseignement dans le plat pays, je suis arrivée en Haute-Savoie en 1994.

Nommée sur la commune de La Forclaz en classe unique, j'y suis restée 3 ans. Puis j'ai eu la chance d'obtenir un poste sur l'école d'Anthy-sur-Léman en septembre 1997. Et depuis, je n'ai jamais éprouvé le besoin d'aller ailleurs, tellement je m'y trouvais bien.

Durant ces 23 années, j'ai eu la chance de rencontrer de belles

personnes. J'y ai malheureusement aussi vécu des moments difficiles, 23 années durant lesquelles j'ai croisé le chemin de nombreux enfants, de nombreuses familles.

Merci à toutes et tous pour votre confiance."

Françoise Duval-Coffy

Nous lui souhaitons de continuer à écrire son histoire avec la "plume de la liberté" qu'on lui connaît !



JOURNÉE CITOYENNE

Depuis 2018, le SISAM finance un séjour à Paris pour les enfants de CM2 des écoles des 3 communes.

Au programme : visite des institutions françaises et rencontres avec les sénateurs et députés ; ravivage de la flamme du soldat inconnu ; le tout complété par des visites culturelles.

Les objectifs sont multiples :

- Soutenir les actions citoyennes effectuées par les enseignants de CM2
- Sensibiliser les jeunes à la découverte et au fonctionnement des institutions françaises
- Accompagner les jeunes dans leur formation citoyenne.

Cette année, contraint par la situation sanitaire, cet évènement tant attendu des enfants a dû être annulé. En lieu et place, une grande journée citoyenne a été organisée le vendredi 25 juin.

Au cours de cette journée placée sous le signe de la convivialité, les 130 élèves de CM2 du territoire ont participé à 5 ateliers :

- **Secourisme**, avec plusieurs volets tels que prévenir les secours, les gestes qui sauvent, le tout encadré par le Sauvetage Sciez Anthy Margencel et le SAMU

- **Vélo** avec un parcours jalonné de panneau de signalisation, encadré par les ASVP de Sciez et Jeema Parnot, bénévole
- **Boxe** avec un travail sur l'égalité homme/femme, animé par Laure Mermet d'Eden Boxing
- **Football américain**, animé par les Black Panthers Thonon, avec un travail sur le vivre ensemble et le respect
- **Atelier artistique** avec la création de fresques collectives issues des créations individuelles des enfants, encadré par Sandrine Lavanchy du Crayon Bleu et Isabelle Asni-Duchêne.

Cette journée s'est terminée par une grande Flash Mob ainsi qu'une remise d'un certificat de réussite de participation co-signé et remis en main propre par les élus du territoire et parlementaires de Haute-Savoie, à savoir :

- Fatima Bourgeois, Présidente du SISAM,
- Isabelle Asni-Duchêne, Maire d'Anthy-sur-Léman et Vice-Présidente SISAM à l'animation,
- Cyril Demolis, Maire de Sciez,
- Patrick Bondaz, Maire de Margencel,
- Marion Lenne, Députée de Haute-Savoie,
- Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie,

- Cyril Pellevat, Sénateur de Haute-Savoie.

BILAN, DES ENFANTS HEUREUX, UNE BELLE RÉUSSITE !

Un grand merci à Benoit Nonne, coordinateur du SISAM, pour l'organisation de cette journée ;

Un grand merci aux enfants pour leur entrain ;

Un grand merci à tous les intervenants, aux enseignants et parents accompagnateurs, aux élus pour leur disponibilité et leur implication !

Jeudi 24 juin, les parlementaires de Haute-Savoie, s'étaient déplacés dans les classes de CM2 des 3 communes en présence des maires respectifs, pour répondre aux interrogations des élèves et échanger avec eux sur leur quotidien.



VACANCES D'ÉTÉ

AVEC L'ABCJ



Séjours

Cet été, l'ABCJ propose 4 séjours de 6 à 17 ans

A noter également dans vos agendas, le séjour d'automne à Berlin pour les 13-17 ans est déjà ouvert aux inscriptions !

Centre de Loisirs : 3 à 9 ans

du lundi au vendredi jusqu'au 6 août

Accueil loisirs : 10 à 14 ans

Animations salle des Laurentides, nouvel espace Jeunesse et programmation d'animations extérieures.

Plus d'infos auprès du secrétariat de l'ABCJ :

Tél. 04 50 72 34 40

Courriel : abcj@associationbcj.fr

www.associationbcj.fr,

AVEC LE FOYER CULTUREL DE SCIEZ



Centre de Loisirs :

3 à 9 ans

Possibilité d'inscrire les enfants d'Anthy en accueil collectif auprès de centre de loisirs du Foyer Culturel de Sciez au mois d'août, lorsque l'accueil ABCJ est fermé.

Plus d'infos auprès du secrétariat

du Foyer Culturel de Sciez

Tél. 04 50 72 70 47

Mail : contact@foyculturel-sciez.fr

www.foyculturel-sciez.fr

Jeunesse 14 à 17 ans

Malik, animateur Jeunesse se rend régulièrement sur les 3 communes à la rencontre des jeunes afin d'écouter leurs besoins et de leur proposer des activités. Entre autres cet été :

- Du 19 au 23 juillet : STAGE GRAFF' de 9 h à 17 h
- Du 16 au 20 août : STAGE DE CINEMA « La Ruche fait son court métrage 2 »

Infos et inscription auprès de Malik : Tél. 06 34 19 62 54

Snapchat : [jeunesse-sciez](#)

Instagram : [@la.ruche.sam](#)

Mail : jeunesse@foyculturel-sciez.fr



À Anthy-sur-Léman **utilisez les collecteurs**
mis à **votre disposition.**



EXPOSITION PHOTO

GUILLAUME MOUCHET

Nombreux sont les Anchychois qui connaissent Guillaume Mouchet, le pêcheur. Certains ignorent peut-être ses talents de photographe. Il aime capturer la magie qui se dégage de la nature qui l'entoure.

Guillaume nous a fait le grand plaisir de nous offrir une quarantaine de clichés que nous avons fait tirer en grand format. Montagne, lac, nuages, poissons, orages...

Découvrez notre bel environnement à travers le regard de cet artiste.

Exposition tout l'été à la Médiathèque et en Mairie

A suivre sur sa page Facebook

@la ferme du pêcheur

La rentrée « Enfance » à la Médiathèque

- *Ateliers philo, animés par Céline Ohannessian, des moments privilégiés d'échanges et d'écoute pour les enfants de 7 à 11 ans dates encore à définir*
- *Croq livres, des histoires à déguster, un jeudi par mois, 16h45-17h30.*
- *Les P'tits lecteurs, lectures et comptines pour les enfants de 0-3 ans, un mardi matin par mois, entre 10h15 et 11h. Sont invités à participer les parents, les assistants maternels ou les grands parents avec leurs petits bouts.*
- *Participation au Festival « les P'tits malins », fin octobre en partenariat avec la MAL. Nous recevrons au moins un illustrateur et/ou un auteur, sur une journée minimum.*

TRIBUNE LIBRE

OPPOSITION MUNICIPALE

ANTHY PASSION COMMUNE

Un an de mandat déjà !

Nous nous félicitons de voir aboutir des projets que nous avons initiés : ouverture du groupe scolaire, réaménagement du cimetière et de son pourtour, la via Rhôna ainsi que l'espace jeunesse. Et plus encore d'avoir pu convaincre de la légitimité du projet décrié avec le déplacement des tennis aux Hutins, en intégration à un futur pôle sportif & loi-

sirs intergénérationnel pour lequel nous avons au préalable agrandi la zone dévolue lors du PLUi.

Évidemment, nous soutiendrons toutes les décisions qui iront dans le bon sens et seront conformes à nos idées ; nous serons également très attentifs à une réelle concertation citoyenne quant au projet du cœur du village.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre et vous souhaitons un bel été, en espérant que la levée progres-

sive des contraintes sanitaires nous permettra de nous retrouver et de partager des moments conviviaux et festifs au rythme des événements qui animeront notre commune et plus généralement le territoire de Thonon agglomération.

Jennifer Jacquier, Jean-Louis Sappey,
Sandrine Ruche, Christine Bondaz
passioncommune.anthy@gmail.com

06 20 95 55 90

VIE ASSOCIATIVE

LES FOURMIS DU LÉMAN

L'idée de cette association est née d'un constat : une grande partie de la jeunesse actuelle est focalisée sur les écrans, et la solidarité envers nos aïeux devient de plus en plus rare chez les adolescents.

C'est dans cette perspective de créer du lien social que nous est venue l'idée de créer Les Fourmis du Léman. Le nom "Les Fourmis du Léman" a été choisi en référence à l'image travailleuse des fourmis, et à la situation géographique de notre association, qui se trouve à Anthy-sur-Léman.

Nous proposons des petits services (tonte, lavage de voiture, nettoyage...), ainsi que notre aide lors d'événements tels que des mariages ou des fêtes. Nos tarifs ne sont pas prédéfinis : c'est le client qui fixe le montant de la rémunération en fonction de sa satisfaction vis-à-vis du travail effectué, et de son budget.

Les Fourmis du Léman est une association de jeunes créée il y a maintenant presque 4 ans. Nous sommes 7 jeunes responsables et autonomes désireux de nous réunir et de construire des projets communs.

Parallèlement, nous soutenons la mairie dans ses actions : aide lors du « nettoyage de printemps », gestion du parking lors des vide-greniers, aide à l'organisation de soirées communales avec l'association Anthy Événements...

L'argent récolté est utilisé pour mener à bien de nombreux projets nous tenant à cœur. Par exemple, en 2018, nous avons réalisé un court-métrage rendant hommage aux soldats ayant combattu durant la guerre de 1914-1918. Nous avons donc loué des costumes de soldat et creusé des tranchées pour tenter de reconstituer la vie des soldats à cette époque. Nous avons aussi pris contact avec l'association des Anciens Combattants afin d'en savoir plus sur le sujet. Ce court métrage a été projeté à l'Espace du Lac d'Anthy après le discours du maire à l'occasion de la commémoration des 100 ans de l'armistice.

En ce printemps 2021, nous avons à cœur de reprendre nos activités après une longue pause due à l'épidémie. Cela sera facilité grâce au local mis à notre disposition par la mairie. Il nous permettra de nous réunir facilement afin de mettre en place de nouveaux projets, mais aussi de pouvoir échanger avec les autres associations qui seront dans la même structure.

Par ailleurs, la crise actuelle nous a permis de nous rendre compte de l'importance du lien social, des rencontres, des discussions. Ainsi, dès que la situation sanitaire le permettra, nous aimerions retrouver ces moments de bonheur avec les habitants d'Anthy et de ses environs.



L'ANTHYCHOISE

En mars 2020, 302 coureurs avaient participé aux 2 courses et 254 marcheurs s'étaient lancés sur le parcours de l'Anthychoise, manifestation dont le succès grandissant chaque année est relayé par la presse locale.

Les membres de l'association

préparent la 5^e édition qui aura lieu le **dimanche 24 octobre 2021**.

Au programme 2 boucles possibles pour les coureurs (8,5 km et 12,7 km) et un parcours pour les marcheurs (9 km).

Plus d'infos : www.couranthys.fr



BATTERIE-FANFARE "LES FLOTS BLEUS"

La Batterie-Fanfare « Les Flots Bleus » souffre comme tout le monde de cette pandémie et reste sur une longue et triste période sans rencontre musicale. La pratique instrumentale demande beaucoup de répétitions et d'endurance mais nous avons bon espoir de vous retrouver cet été sur nos plages et lors d'autres manifestations. Notre dernière animation fût notre soirée spectacle avec l'humoriste Jean Michel MATTEI, samedi 1^{er} février 2020. Nous avons, depuis, dû annuler nos concerts de printemps de 2020 et 2021 et notre loto de Ste Cécile 2020 en es-

pérant pouvoir organiser celui de 2021, le 20 novembre prochain. Nous avons tout de même eu la chance d'animer plusieurs marchés gourmands sur la plage des Recorts et quelques soirées à la buvette de Corzent « Chez Nanard ».

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous, portez-vous bien et **n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous suivre sur notre page Facebook :**

 [batteriefanfareAnthy](https://www.facebook.com/batteriefanfareAnthy)

Lors de la fête de la musique à la buvette de Corzent "Chez Nanard".



ANCIENS COMBATTANTS

Le 8 mai 2021, sous un soleil magnifique nous avons pu célébrer, certes d'une façon restreinte, la commémoration de la fin de la 2^e guerre mondiale. Étaient invités les anciens combattants membres de notre section – seuls quelques-uns étaient présents – Madame le maire et la correspondante défense. Devant l'impossibilité d'inviter les enfants des écoles, ce sont ceux composant le Conseil Municipal des Jeunes, sous la responsabilité de l'adjointe Enfance jeunesse, qui ont pris part à la cérémonie. En remerciement de leur participation, ils recevront le diplôme des petits témoins de la mémoire.



Bien sûr la batterie fanfare, limitée quant au nombre, nous a également accompagnés pour les différentes sonneries. Dépôt de la gerbe, discours officiels, textes lus par les enfants et chant de la Marseillaise par toutes les personnes présentes.

Malgré une participation de la population restreinte due au protocole sanitaire strict, la cérémonie s'est déroulée comme attendue et avec toute l'émotion due à cette commémoration.

TENNIS CLUB ANTHY

Malgré le contexte compliqué, le TCA a su maintenir les entraînements en extérieur et même développer ses activités grâce à une nouvelle équipe dynamique et motivée.

Le TCA, c'est quoi ?

En famille, en couple, entre amis, aux horaires de votre choix, venez jouer sur nos deux courts green set extérieurs, pour le plaisir, le challenge, la convivialité et le lien social dans votre village.

Le TCA, c'est qui ?

Depuis plus de 20 ans, l'équipe du TCA continue d'exister grâce notamment à l'investissement sans faille de la présidente Pili Bisoffi et de la trésorière Hélène Bourdin.

Elle compte cette année de nouveaux membres qui contribuent à redonner de l'énergie et de la motivation : Virginie Moille, Magali Liotard et Michael Manillier. Florian Bourdin a également rejoint l'équipe en qualité de professeur et responsable de l'École de tennis. Sa pédagogie et sa sympathie incontestables lui donnent les qualités indispensables pour animer tant les cours loisirs que ceux d'élite.

Y a-t-il une école de tennis au TCA ?

- Cours collectifs de baby tennis (à partir de 2 ans) séance de 30 min les mercredi matin
- Cours collectifs de mini tennis (à partir de 3 ans) séance d'1heure les mercredi matin
- Ecoles de tennis pour les enfants et adolescents (de 6 à 16 ans). Entraînements de 1 h 30 les mercredi et samedi
- Cours collectifs adultes (tous les âges, tous les niveaux) Entraînements de 1 h 30 les mardi soir et samedi matin (10 € la séance)

Débutés après les vacances de Pâques, ces cours ont déjà eu un franc succès avec déjà plus de 20 personnes qui ont rejoint le chemin des courts

- Stages d'été pour tous les âges et tous les niveaux (renseignements et inscriptions par mail à tc.anthysurleman@fft.fr)

Comment contacter le TCA ?

Ecrivez-nous à tc.anthysurleman@fft.fr ou par téléphone au 06 35 30 21 78.

Le site internet du club est en création et verra le jour pour la rentrée de septembre 2021, mais rejoignez-nous et suivez notre actu dès maintenant sur la page Facebook Tennis Anthy



OFFRE SPÉCIALE



Venez découvrir (ou redécouvrir) le club et la pratique durant les 3 mois d'été.

Tarif exceptionnel

60 €

(licence comprise).

Venez nombreux !



DONNEURS DE SANG D'ANTHY

Comment écrire un article sans commencer par remercier les bénévoles, infirmiers, médecins et surtout donneurs qui ont répondu aux besoins en sang toujours présents ? Car rappelons-le, Covid ou pas, les pénuries sont toujours là mais... nous aussi !

N'hésitez pas à donner votre sang lors des prochaines collectes **des 21 septembre et 30 novembre de 16 h 30 à 19 h 30 à l'Espace du Lac**. En plus de ces dons, et sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, les Don-

neurs de Sang d'Anthy ont le plaisir de vous annoncer son Repas Gourmand Dansant qui aura lieu le samedi 13 novembre. Au programme : repas gourmand pour les gourmets et dancefloor déchaîné avec l'orchestre "Extérieur Nuit" pour les danseurs !

L'ensemble des recettes de la soirée servira à organiser les dons de sang tout au long de l'année et 1€ par carte-repas vendu sera reversé à une association locale. En tout cas, soyez assurés que les Donneurs de Sang

d'Anthy ont hâte de pouvoir organiser ces événements et surtout de vous retrouver ! A très bientôt !

Prochains Dons de Sang



- Mardi 21 septembre
- Mardi 30 novembre

et... Samedi 13 novembre :
Repas Gourmand Dansant

>>>> MESSAGE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA HAUTE-SAVOIE <<<<<

URGENCE...URGENCE...URGENCE...URGENCE...URGENCE

Malgré les nombreux appels sur les médias et la mobilisation des bénévoles, **les réserves de sang restent extrêmement basses.**

Actuellement au niveau national par rapport à la même époque de l'année passée il manque plus de 20 000 poches. Cette faiblesse des réserves en sang pose un vrai sujet d'autosuffisance à l'entrée d'une période de vacances.

Merci de venir offrir votre sang sur les collectes mobiles et les maisons du don, merci également de partager cette information au maximum.

DAMIER CLUB DU LÉMAN

Le Damier Club du Léman, fier de ses trois ans d'existence organise la deuxième édition de l'Open national du Léman de Jeu de Dames du 11 au 17 juillet 2021. Une manifestation qui avait réuni en 2019 trente-huit participants.

L'événement se déroulera à L'Espace du Lac à deux pas des rives du Lac.

Les participants des quatre coins de toute la France viendront damer le pion. Ambiance et convivialité seront de mise pendant cette semaine de

compétition. Une petite visite s'impose afin de découvrir un sport de l'esprit encore trop méconnu à ce jour et pratiqué par nos anciens.

Pour découvrir les horaires de cette semaine de compétition, merci de vous rendre sur le site Internet officiel à l'adresse suivante :

damierclubduleman.org/open2021



RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL



Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est un document d'urbanisme, mais dont le contenu puise dans le Code de l'environnement. Il vise à trouver le juste équilibre entre la préservation de notre cadre de vie et la nécessaire visibilité des activités économiques, commerciales, culturelles et associatives.

A l'échelle des 25 communes de l'agglomération, il fixera les règles à respecter pour l'installation des dispositifs de

publicité, de préenseignes, de préenseignes temporaires (dérogatoires) et d'enseignes.

Le RLPi encadrera notamment les implantations, les formes, les dimensions, les couleurs, la densité, la typologie des supports publicitaires, ou encore leur mode d'éclairage. Il comportera des dispositions communes à tout le territoire et des dispositions spécifiques par type de zones de publicité (ZP) : zones patrimoniales (naturelles et bâties), cœurs de

ville et cœurs de bourg, entrées d'agglomération et entrées de ville, zones d'activités économiques et commerciales, zones résidentielles et espaces hors agglomération...

Le projet de RLPi devrait être arrêté en septembre 2021. Après consultation des personnes publiques (durant 3 mois), une enquête publique sera organisée, dans l'objectif d'une approbation finale durant l'été 2022.

PLANNING SIMPLIFIÉ 2019 >> 2022

actualisé en mai 2021



INFO +

Vous souhaitez faire part dès à présent de vos questions ou de tout autre commentaire ou suggestion : RDV sur notre site internet

Plus d'informations : Thonon Agglomération – Service Urbanisme
www.thononagglo.fr – Tél 04 50 31 25 00
Chaîne Youtube : Thonon Agglo

A noter :

La commune d'Anthy-sur-Léman est l'une des 5 communes de l'agglomération à posséder un Règlement local de Publicité. Précurseur en la matière, il existe et est appliqué depuis 1998.

CULTURE

UN GRAND PROJET ARTISTIQUE PARTICIPATIF, OUVERT AU PLUS GRAND NOMBRE !

Privée de public et de la plupart de ses interventions par la 2^e vague de l'épidémie, Odysée ensemble et Cie s'installe sur plus long terme dans l'agglomération. La résidence de la compagnie lyonnaise est prolongée jusqu'en 2022.

Le grand projet participatif à l'échelle de l'agglomération sera relancé dès la rentrée de septembre : dans les écoles encore et toujours, les lieux culturels, les espaces de quartiers, les MJC ou tout simplement dans la rue, vous serez invités à monter sur scène...

Une belle occasion de découvrir la pratique et la création artistique, de plonger dans l'univers coloré et vitaminé de la compagnie, d'embarquer pour une grande et belle odysée...

Une effervescence artistique nous l'espérons retrouvée qui aboutira en 2022 à la création d'un spectacle unique, collectif et festif : La Grande Iliade.



Un accueil gratuit, anonyme et confidentiel pour tous

UN RENDEZ-VOUS POUR RESOUDRE UN LITIGE
Problèmes de voisinage, dettes, relations avec mon propriétaire...
→ Conciliateurs de justice

UNE INFORMATION SUR MES DROITS ET MES DEVOIRS
Séparation, garde des enfants, travail, logement, héritages, consommation...
→ Juristes, notaires, avocat public

UNE AIDE QUAND JE SUIS VICTIME
de violences, de menaces, d'escroqueries, de discriminations...
→ Délégué du défenseur des droits, juristes, psychologues

UN ACCUEIL PERSONNALISÉ SI JE SUIS CONVULSÉ
Prévention, condamnation, suivi de ma situation...
→ Délégué du Procureur de la République, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

ANTENNE de JUSTICE et DU DROIT en Chablais

PENDANT LA CRISE SANITAIRE, ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT TEL. 04 50 17 04 82

Une équipe à votre écoute.
Plus de 10 000 personnes accueillies chaque année.

Antenne de Justice et du Droit en Chablais
19, chemin de Mancy - 74200 Thonon-les-Bains
Tél : 04 50 17 04 82

HORAIRES D'OUVERTURE
Du Lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi matin : ouverture à 9h30

THONON agglomération

Bij

OBTENEZ UNE BOURSE

pour passer votre permis de conduire ou conduite accompagnée

Pour les 16/18 ans

DÉPÔT DES DOSSIERS JUSQU'AU 31 AOÛT 2021

PROLONGÉ

ENGAGEZ-VOUS AUX CÔTÉS DU BIJ POUR UNE ACTION CITOYENNE !

INSCRIPTIONS

www.thononagglomeration.fr
Bij Thonon Agglo

à **Bons-en-Chablais** : 04 50 35 16 74
à **Douvaine** : 04 50 35 62 29
à **Thonon** : 04 50 26 22 23



RENÉ BAUDEN

UNE VIE Tournée VERS LES AUTRES

L'histoire du village à travers la vie d'Anthychois de souche et de cœur. Dans ce numéro, c'est dans le souvenir que nous plongeons. Se rappeler et continuer à regarder devant. Avancer en ayant la conviction de lendemains meilleurs.

Nous avons souhaité mettre en lumière la vie d'homme : René Bauden, dont le nom a été largement proposé par la population lors de l'appel à proposition pour la dénomination du groupe scolaire.

Compagnon de la libération, héros de la dernière guerre, membre de la Légion d'Honneur et Ancien Président des Combattants d'Anthy, il illustre LE DEVOIR DE MEMOIRE que nous devons apprendre/transmettre à nos enfants. Il porte en lui une histoire remarquable.

« La France a baissé les armes fin juin 1940. Aussi avec quelques camarades nous décidons de rejoindre l'armée britannique en Egypte avec nos avions, nos camions et tout notre matériel. Le 29 juin 1940 à 20 h, nous quittons Rayack (Syrie). Je pars sur un camion comme chef de voiture avec trois camarades... ». Ainsi commence le journal que René Bauden a tenu jusqu'à la victoire.

COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

Né le 16 juillet 1918 à Watten (département du Nord), il est appelé au service militaire le 3 novembre 1938 au Bataillon de l'Air n° 116. Volontaire pour servir au Levant, il embarque à Marseille en décembre 1939. Affecté à Rayack en Syrie, il suit le peloton d'élèves sous-officiers.

Arrivé le 6 juillet à Héliopolis (Egypte), il retrouve les aviateurs de Rayack qui, comme lui, sont déserteurs. Le 7 juillet, il est intégré à la Royal Air Force (RAF) et il est formé comme radio-mitrailleur.

Le 18 août, il quitte Suez pour rejoindre à Aden une escadrille de bombardement de la France libre intégrée à la RAF. Son escadrille participe à la campagne d'Erythrée jusqu'à l'été 1941.

Le général de Gaulle ayant décidé de regrouper tous les aviateurs au sein des Forces Aériennes Françaises Libres, il rejoint en octobre 1941 l'escadrille Nancy du Groupe de bombardement Lorraine. Après la campagne de Libye, le Groupe Lorraine quitte l'Egypte depuis Suez, fin octobre 1942, pour rejoindre l'Angleterre. Et c'est un long voyage par le cap de Bonne Espérance pour atteindre Glasgow le 1^{er} janvier 1943. Après une courte période de formation sur l'avion bombardier Boston, son Groupe repart en mission. Il s'agit d'affaiblir le potentiel industriel de l'Allemagne et l'essentiel des missions concerne la Ruhr.

En France, ce sont les axes de communication et les centrales électriques, comme celle de Chevilly Larue au Sud de Paris. Puis à partir de 1944, ce sont les bases des fusées V1 et V2.

CONDAMNÉ AUX TRAVAUX FORCÉS

« J'ai fini la guerre avec 94 missions. De Gaulle m'a nommé Compagnon de la Libération. C'est la décoration qui me tient le plus au cœur avec la médaille de la France libre. Pendant la guerre, j'ai combattu avec Pierre Mendès-France pendant une dizaine de missions avant qu'il ne regagne Alger.

Vichy m'a condamné en septembre 1940 à 10 ans de travaux forcés, condamnation que je porte comme une fierté quand tant d'autres avaient baissé les bras. J'ai considéré que je ne faisais que mon devoir comme mon père l'avait fait en 1914. De Gaulle a su nous le rappeler... »

Démobilisé en septembre 1945 avec le grade de lieutenant, René Bauden a repris son travail aux PTT avec le sentiment du devoir accompli sans briguer honneurs et récompenses.

Humilité, amitié, sens du devoir, amour de la France sont les valeurs mises en pratique par René Bauden tout au long de sa vie.

Très investi dans la vie locale, il prit part aux manifestations, animations, événements de la commune. Une vie tournée vers les autres, le partage, le vivre ensemble et la solidarité.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Total : 12 naissances dont 5 filles et 7 garçons

ABDALLAH Mayssa le 27/11/2020
 ROSSET Jules, le 10/12/2020
 CHOUKROUN Lyana le 02/01/2021
 MONIN Malone le 08/02/2021
 LUCIANI Valentin le 16/02/2021
 BENAHMED Ilyne le 17/02/2021

CHAPPUIS Marceau le 14/03/2021
 BURAGINA Ambre le 21/03/2021
 LE PRÉ Camille le 03/04/2021
 PORTIER Maëline le 06/04/2021
 MOLÉ Charlie le 18/04/2021
 MARIE Roméo le 20/05/2021



AGENDA

7 juillet au 25 août

Tous les mercredis de 17 h à 21 h,
Plage des Recorts

MARCHÉ GOURMAND
de producteurs et artisans locaux

Du 11 au 17 juillet

Espace du Lac

**2^E ÉDITION DE L'OPEN
NATIONAL DU LÉMAN
DE JEU DE DAMES**

Organisation : "Le Damier Club du Léman"

Les 13 et 14 juillet

Plage des Recorts

FÊTE DU FILET DE PERCHE

Mardi 13 juillet soir

et le mercredi 14 juillet midi et soir

Organisation : FC Anthy

21 juillet

Église d'Anthy

CHŒUR DE SARTÈNE

Organisation : Anthy Évènements

Du 30 juillet au 1^{er} août

Plage des Recorts.

OHANA FEST

Organisation : Ohana Fest et Anthy Évènements

14 août

Plage des Recorts

FÊTE DU LAC

Organisation : Anthy Évènements

28 août - 11 h

place du Pinet

**INAUGURATION DU
GROUPE SCOLAIRE**

10 septembre - 20 h 30

Médiathèque

SPECTACLE

Atheca et ses comédiens nous offriront
"La plus précieuse des marchandises" petit
par sa taille, grand par son message, roman
de Jean Claude Grumbert.

11 septembre

Espace du Lac

FORUM DES ACTIVITÉS

Organisation : Anthy Évènements & associations
anthychoises

18 septembre

JOURNÉES EUROPÉENNES

DU PATRIMOINE

sur la thématique « la pomme dans tous
ces états »

Au programme : Conte, chasse au trésor,
atelier cuisine, café-concert avec "Le
Ténor à bretelles" et restauration autour
des plats issus de la tradition locale.

Organisation : les DAILLIS

23 septembre - 20 h

Espace du Lac

RÉUNION PUBLIQUE.

Lancement de la concertation
« Centre bourg »

25 septembre - 10 h 30

Médiathèque

DÉDICACE AVEC JUSTINE MARTIN

auteur de "Une vie de voyage", un livre
lumineux, optimiste qui nous emmène en
voyage avec la Haute-Savoie comme point
de départ !

Du 25 au 30 septembre

Espace du Lac

**SEMAINE EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Exposition « BzzBzzBzz »

Forum, animations, ateliers, échanges
animés par plusieurs associations
locales.

Organisation : ARL (Artistes de la Région du Léman)

27 septembre

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Vaincre la mucoviscidose - SCIEZ

3 octobre - de 8 h à 17 h

Place du Pinet

(Parking du nouveau groupe scolaire)

VIDE-GRENIERS

En intérieur et extérieur avec restauration
autour du four à pain

Organisation : Swing Spirit

17 octobre - de 10 h à 16 h

OCTOBRE ROSE

Organisé conjointement avec la mairie
de Margencel

24 octobre

5^E ÉDITION

DE L'ANTHYCHOISE

à Anthy-sur-Léman

Organisation : Courant'hsy

30 octobre - 12 h

Espace du Lac

REPAS DES AÎNÉS

Organisation : CCAS

MARIAGES

Total : 7 mariages

M. Chay PHISANOUKANE et Mme Sabine SINHNACHACK le 05/12/2020

M. Pierre BERGER et Mme Maria COPPIE-SINIGAGLIESE le 12/12/2020

M. Joël KRANTZ et Mme Sylvie KUNDRATH le 13/02/2021

M. Victor MICHEL et Mme Vanessa LAURENT le 15/05/2021

M. Alexandre GIOVANI et Mme Emilie BAPTENDIER le 22/05/2021

M. Carlos GOMES et Mme Naëlle EL MAHI le 22/05/2021

M. Aziz BENKAMEL et Mme Corinne MULLER le 26/05/2021

DÉCÈS

Total : 10 décès

M. Michel BOLE FEYSOT le 08/12/2020

M. Thierry BROCARD le 09/12/2020

Mme Marguerite MARCHAND épouse GOROPHAL le 17/12/2020

M. Jean-Pierre GOIRAND le 08/01/2021 à Lyon

M. Etienne DUCHÊNE le 18/01/2021

M. Claude CHRISTIN le 03/02/2021

M. Michel PAILLOUX le 06/02/2021

M. Jacques RUCHE le 15/02/2021

Mme Renée BONNEVIE épouse MASSON le 25/03/2021

Mme Andrée GASSMANN épouse ROULET le 30/03/2021



ANTHY

sur leman

Marché Gourmand

**PRODUCTEURS
ET ARTISANS
LOCAUX**



**ANTHY-SUR-LEMAN
PLAGE DES RECORTS**

www.anthy-sur-leman.fr

**TOUS LES MERCREDIS
JUILLET ET AOUT
DE 17 H 00 A 21 H 00**